Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel

Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel

**Band:** 17 (1888-1889)

Artikel: Note sur le sondage exécuté en avant du Crêt par la Commune de

Neuchâtel

Autor: Ritter, G.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-88277

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## NOTE

# sur le sondage exécuté en avant du Crêt par la Commune de Neuchâtel

PAR M. G. RITTER, INGÉNIEUR CIVIL

L'administration communale voulant se rendre compte de la nature et de la résistance du terrain situé en dessous des remplissages exécutés en avant du Crêt, il est intéressant de noter dans nos Bulletins les observations faites à l'occasion de ce sondage.

La figure ci-jointe donne la coupe des terrains traversés par le sondage; celui-ci a été exécuté au moyen d'une chambre à air comprimé, surmontée d'une cheminée cylindrique, terminée elle-même au sommet par une seconde chambre à air où se fait l'opération de sortie des matériaux extraits par les ouvriers.

Le remplissage du lac opéré en cet endroit avec des matériaux provenant du Crêt-Taconnet, occupait une hauteur de 3<sup>m</sup>,90 jusqu'à l'eau; de ce point on traversa avec l'appareil 2<sup>m</sup>,60 de même terrain, ce qui fit constater que la couche de remplissage existe en ce point sur une épaisseur de 6<sup>m</sup>,50.

Dès cette profondeur, le sondage traversa du sable limoneux bleuâtre, assez semblable à celui que les bateliers amènent journellement de Portalban. Une perforation d'environ 1<sup>m</sup>,20 dans ce dépôt permit ensuite d'atteindre des couches de même sable mélangé

de gravier de grosseur moyenne, analogue à celui qui sert à la recharge des routes; dans cette couche de 0<sup>m</sup>,80, le sable dominait considérablement en volume celui du gravier. Ces deux couches de sable limoneux et de sable semblable mélangé de gravier donnèrent donc une épaisseur totale de 2<sup>m</sup>,00.

On descendit encore de quelques centimètres audessous des 8<sup>m</sup>,50 atteints, puis il se produisit une rupture des maçonneries en ciment enveloppant la cheminée de l'appareil.

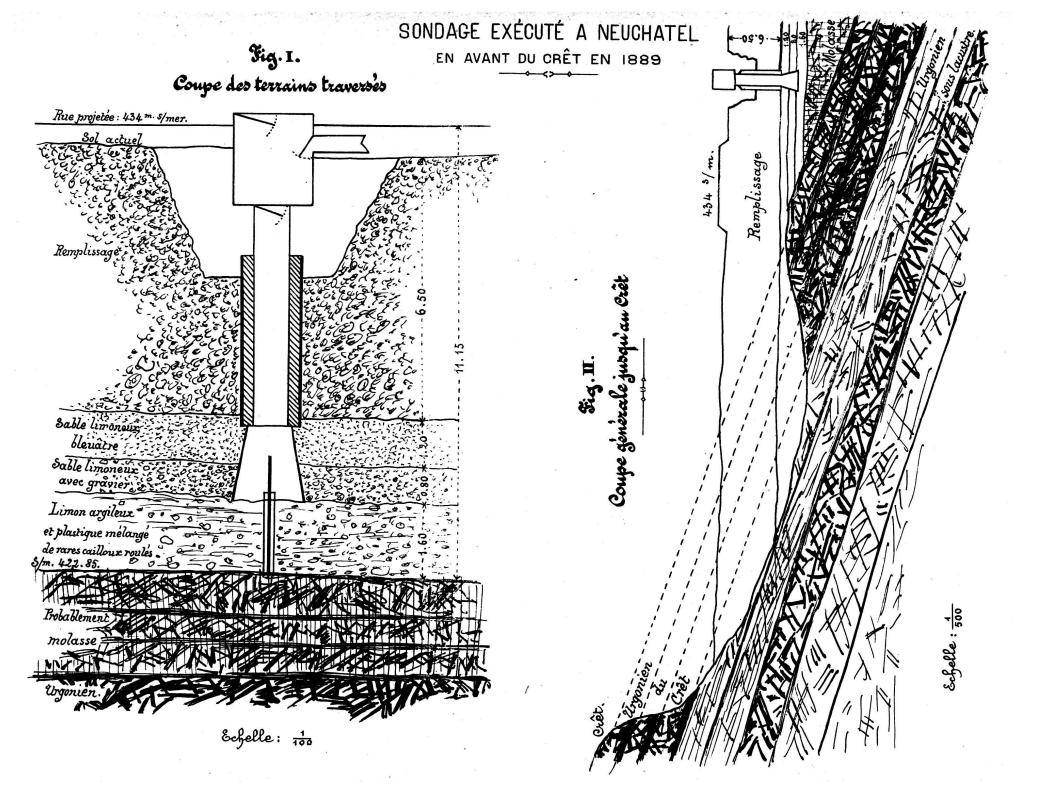
Ne pouvant pousser plus loin la descente de l'appareil, on opéra un sondage à la tarrière. Cette opération ne ramena, sur une profondeur de 1<sup>m</sup>,60, que du limon argileux et marneux, de nature plastique.

Arrivée à 1<sup>m</sup>,60, la sonde ou tarrière rencontra un obstacle résistant que l'on traversa avec une barre à mine, et enfin celle-ci, après une descente de 0<sup>m</sup>,20, arriva au terrain dur de nature rocheuse. Le barraminage, continué dans cette couche, avançait de 10 à 12 millimètres par dix minutes d'un travail énergique.

La bouillie provenant du barraminage, lavée, fournit du sable analogue à celui que donne la molasse grossière pulvérisée.

La descente totale du sondage a donc atteint  $6^{m}$ ,  $50 + 1^{m}$ ,  $20 + 0^{m}$ ,  $80 + 1^{m}$ ,  $60 = 10^{m}$ , 10.

Ces deux nombres concordent avec la hauteur qui existe entre la cote du sol de la rue et celui de la surface où s'est fait le sondage.



Un fait curieux est celui de la découverte, dans les couches limoneuses du fond, de cailloux striés, ce qui prouve que cette couche limoneuse est du terrain glaciaire ou du terrain remanié, avec provenance de cette nature et reposant sur la molasse trouvée au dessous.

La déclivité des couches urgoniennes du Crêt prolongée arrive à environ 14<sup>m</sup> de profondeur sous la surface (voir fig. II), ce qui indiquerait que la couche de tertiaire aurait une épaisseur d'environ 3<sup>m</sup>, et il est probable que cette couche est d'une nature analogue à celle des molasses de Champreveyres, Saint-Blaise et Boudry, appartenant au groupe des molasses éocènes ou peut-être n'est-elle que du calcaire d'eau douce.

Disons en terminant que la grande profondeur de 11<sup>m</sup>,15 à laquelle il faudrait descendre des fondations d'édifices de grandes dimensions, pour trouver une résistance absolue du sol, rendra toujours fort coûteuse la construction de semblables édifices sur cet emplacement.

C'est aussi probablement à la couche limoneuse élastique de 1<sup>m</sup>,60, qui se prolonge évidemment sur une grande étendue, qu'il faut attribuer les tassements et fissurations des murs du bâtiment des Beaux-Arts, malgré la grande épaisseur donnée au béton de fondation qui règne sous la totalité de l'édifice.